



Communiqué de presse – 27 février 2025

Ne réduisons pas la CSRD, nos chefs d'entreprise en feront une force !

Le CJD, représentant 6 000 dirigeants de TPE et PME engagés, exprime son inquiétude quant au recul du "Simplification Omnibus package", qui exclut 80 % des entreprises du reporting de durabilité.

Mathieu Hetzer, président du CJD, déclare : « *La CSRD peut être un outil de compétitivité pour mieux évaluer les risques et définir des stratégies d'entreprises plus robustes. La réduction de son champ d'application est vraiment regrettable. On tricote puis on détricote. Les entreprises sont en mouvement, elles ont investi, recruté, maintenant qu'on fait demi-tour on va licencier ? Ce qui se joue est ridicule. Ce retour en arrière est une faute de nos dirigeants politiques.* »

Simplifier, oui. Rétrograder, non !

Oui, la simplification administrative est nécessaire. Mais ce n'est pas en réduisant les ambitions écologiques et sociales qu'on y parviendra !

La véritable réponse aux besoins des chefs d'entreprise sur le terrain est de proposer des réglementations claires, applicables et suivies dans le temps. Abaisser les exigences de la CSRD, c'est priver les entreprises d'un levier stratégique essentiel pour leur avenir et celui de notre économie.

Les TPE-PME sont volontaires, elles refusent d'être mises à l'écart

Volontaires et ambitieuses, nos entreprises demandent à poursuivre le chemin qui a déjà été lancé. Non contentes d'être exclues, elles attendent d'être accompagnées avec des textes applicables et un suivi concret dans de leur mise en œuvre.

Le CJD appelle ainsi la Commission européenne et les États membres à revoir leur copie pour garantir un cadre réglementaire équilibré, qui encourage une économie durable tout en offrant visibilité et équité à l'ensemble des acteurs du marché.

Contact presse :

Léo Teyssier - Chargé de relations presse du CJD

leo.teyssier@cjdn.net / 0662329858

A PROPOS DU CJD

Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) est une association indépendante et apaisane qui, depuis 1938, rassemble des dirigeant·e·s de TPE PME partageant une vision commune de l'entreprise. Créé pour réhabiliter la fonction patronale, le CJD compte aujourd'hui plus de 6 000 chef·fe·s d'entreprise et cadres dirigeant·e·s en France qui se forment au métier de « dirigeant-entrepreneur ». Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD croit que la performance de l'entreprise ne doit pas être considérée sous son seul aspect économique, mais doit être abordée sous ses aspects sociaux, sociétaux et environnementaux.